



Travaux d'enfouissement—Rue de Diesen

# Porcelette

*Au Coeur de l'Action*



## CCAS : COLONIES DE VACANCES

Le CCAS peut vous mettre en relation avec l'association AEP Tomblaine qui organise 3 sessions de colonies de vacances en juillet et août destinées aux enfants âgés de 7 à 14ans, au lac de Garde ( en Italie près de Venise).

Pour plus d'informations, merci de contacter :

- ◇ le CCAS lors des permanences ( 1<sup>er</sup> mardi et 3ème vendredi de chaque mois).
- ◇ M Alain GOELFF 06.07.42.10.07 ou
- ◇ M. Jean-Paul CHAPELIER 06.68.82.80.41

Tous deux de l'association d'Education Populaire de Tomblaine

Un ramassage en bus à partir de Porcelet sera possible.



## SPECIAL ETAT D'URGENCE



Une manifestation peut avoir lieu si les conditions de sécurité sont réunies. L'organisateur est responsable de la sécurité. Dans une salle, il faut filtrer les entrées et faire ouvrir les sacs. Il n'y a pas d'autorisation spéciale à demander.

Le pouvoir d'interdire ou d'annuler une manifestation appartient exclusivement au préfet. Le maire, en contact permanent avec la préfecture, est le bon interlocuteur pour les associations

## CHANGEMENT DANS LE PAYSAGE AUDIOVISUEL

Les 25 chaînes gratuites de la TNT seront toutes diffusées en qualité Haute Définition (HD/MPEG4) et la diffusion des chaînes en Définition Standard (SD/MPEG2) cessera définitivement.

**Durant la nuit du 4 au 5 avril 2016**, la diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va passer au « tout MPEG4 » en Haute Définition. Les équipements « MPEG2 » SD (Simple Définition) ne seront donc plus compatibles et devront être remplacés, en terrestre comme en satellite.

Situation du foyer aujourd'hui	Acte à accomplir d'ici avril 2016	Aide prévue par l'Etat
Equipé TNT terrestre MPEG4	Rien	Sans objet
Equipé TNT terrestre MPEG2 (antenne râteau)	Acquérir un équipement TNT terrestre MPEG4 (adaptateur ou TV)	Aide à l'équipement de 25€ sous conditions de ressources
Equipé TNT mais concerné par une perte de réception	Acquérir un équipement TNT autre (par exemple satellite) MPEG4	Aide à la réception, octroyée à partir du 5 avril 2016
Equipé TNT satellite MPEG4	Rien	Sans objet
Equipé TNT satellite MPEG2	Acquérir un équipement TNT satellite MPEG4 (décodeur externe ou TV avec tuner satellite)	Rien à ce jour

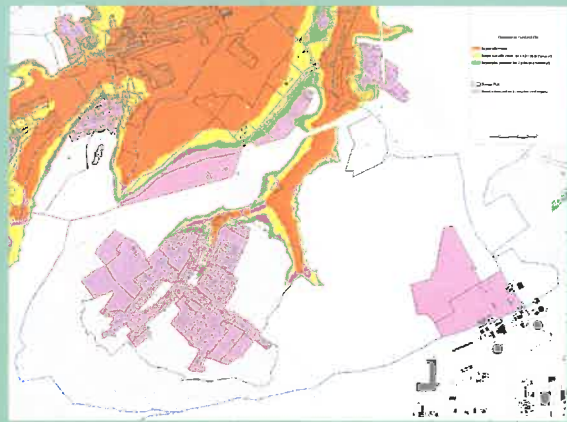


## INCIVILITES : TRISTE CONSTAT

A maintes reprises il a été fait appel au sens civique de chacun pour éviter que le passage sur les trottoirs soit empêché par des voitures en stationnement, pour que les dépôts d'ordures sauvages soient bannis du paysage... Peine perdue ! Certains continuent à se comporter en irresponsables, sans aucun respect pour l'environnement ou les personnes, que ce soient des non voyants, des enfants, des mamans avec des poussettes, qui prennent des risques en marchant sur la chaussée, ou le personnel municipal, obligé d'enlever des canapés, vélos, etc...



Ces comportements sont passibles de sanctions. Faudra-t-il mettre un gendarme derrière chaque citoyen ?



## REMONTEE DE LA NAPPE PHREATIQUE

Le sous-préfet de Forbach-Boulay-Moselle a invité les communes qui ont autrefois été concernées par l'activité minière du Siège de La Houve à une réunion de travail. Il les a informées de problèmes liés à la remontée de la nappe phréatique suite à l'arrêt de l'exploitation minière : un certain nombre de zones actuellement urbanisées seraient menacées. Les communes concernées, dont Porcellette, demandent à l'Etat de respecter ses engagements financiers pour contenir le niveau de la nappe à un niveau assurant la préservation des zones urbanisées et des infrastructures.

## RAPPELS



### Les objets encombrants sont à déposer dans les déchèteries.

Celles de Valmont et L'Hôpital sont ouvertes

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Celle de Creutzwald est ouverte :-

- les lundis, mercredis et samedis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h

- les mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 18h

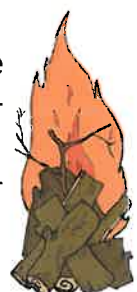
Si vous ne pouvez vous rendre en déchèterie, vous pouvez faire enlever les encombrants en téléphonant au 0800 400 402.

## Feux et déchets de jardinage

Le règlement sanitaire interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts. Par respect de l'environnement et des personnes incommodées par les feux de jardin, il vous est expressément demandé de ne pas en allumer.

Les déchets verts peuvent être déposés au dépôt de Porcellette rue du Moulin le mercredi de 13h30 à 16h et les deuxième et quatrième samedis du mois de 8h30 à 11h30.

Réouverture du dépôt de déchets verts à partir du 18 mars 2016.



## RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

**Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.**

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...)

### MANIFESTATIONS CULTURELLES (en partenariat municipalité/associations)

Le 26 mars le Big Band Jazz de Lorraine se produira à la salle polyvalente. Le concert est organisé par la municipalité en partenariat avec le cyclo-club.



La pièce de théâtre *Quand épousez-vous ma femme* initialement prévue le 9 avril aura lieu le samedi 7 mai à la salle polyvalente. Elle est organisée par la municipalité en partenariat avec l'association des arboriculteurs.

Le 17 avril en l'église de Porcelette se produira le Chœur d'hommes de Hombourg-Haut. Le concert est organisé par la municipalité en partenariat avec la Chorale de Porcelette/Diesen.



# AGENDA

- ◇ 13 mars : fête de printemps organisée par l'association des parents d'élèves à la salle polyvalente
- ◇ 13 mars : fête de l'amitié organisée par le Conseil de Fabrique à la salle Ste Barbe
- ◇ 23 mars à 15h : heure du conte à la bibliothèque
- ◇ 26 mars : concert de Jazz à 20h à la salle polyvalente
- ◇ 17 avril : Chœur d'hommes de Hombourg-Haut à l'église
- ◇ 1<sup>er</sup> mai : marche de l'ASP à la salle polyvalente
- ◇ 7 mai : théâtre *Quand épousez-vous ma femme?* à la salle polyvalente à 20h
- ◇ 22 mai : concert de gala de l'Harmonie municipale à la salle polyvalente